NATIONS UNIES E



Conseil Economique et Social

Distr.
GENERALE

E/1997/80/Add.1 8 juillet 1997

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Session de fond de 1997 Genève, 30 juin - 25 juillet 1997 Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

<u>Demandes d'organisations non gouvernementales</u> <u>souhaitant être entendues par le Conseil</u>

Additif

- 1. Les demandes ci-après ont été reçues par le bureau du Conseil après la réunion du Comité chargé des organisations non gouvernementales, tenue le 12 juin 1997 (voir E/1997/80).
- 2. Le Conseil est prié de se prononcer sur les demandes des organisations énumérées ci-après qui souhaitent être entendues au titre des points de l'ordre du jour indiqués :

AMERICAN ASSOCIATION OF RETIRED PERSONS

- Point 4. Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies dans les domaines suivants :
 - a) Intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies

MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

Point 5. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et sommets internationaux organisés par les Nations Unies

- Point 7. Rapports, conclusions et recommandations des organes subsidiaires :
 - c) Questions sociales
 - d) Questions relatives aux droits de l'homme

UNION INTERPARLEMENTAIRE

- Point 4. Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies dans les domaines suivants :
 - a) Intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques des organismes des Nations Unies
- Point 7. Rapports, conclusions et recommandations des organes subsidiaires :
 - a) Questions économiques
 - b) Questions relatives à l'environnement
 - c) Ouestions sociales
 - d) Questions relatives aux droits de l'homme

CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL

Point 5. Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et sommets internationaux organisés par les Nations Unies

CONGRES DU MONDE ISLAMIQUE

- Point 8. Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe
- Point 9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies
- Point 10. Coopération régionale
- Point 11. Souveraineté permanente sur les ressources nationales dans le territoire palestinien et les autres territoires arabes occupés
- Point 13. Organisations non gouvernementales

CONFERENCE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DOTEES DU STATUT CONSULTATIF AUPRES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Point 13. Organisations non gouvernementales
